

Le réseau « Vivre Paris ! » s'internationalise

Accomplir est l'une des associations fondatrices du réseau « Vivre Paris ! », créé en décembre 2010. Le réseau défend l'espace public, en s'opposant à l'extension excessive des terrasses de cafés et restaurants et lutte contre les nuisances sonores nocturnes.

Le phénomène du « tapage nocturne festif » ne cesse de s'étendre dans tout Paris. Il touche notamment les quartiers Jean-Pierre Timbaud (11e), le Marais (4e), la Butte aux Cailles (13e), les Halles-Montorgueil (1er-2e), Belleville-Ménilmontant (20e), Pigalle (9e), le Parc de la Villette (19e), le canal Saint-Martin (10e), mais aussi des « micro-quartiers » comme les rues Princesse, Guisarde et Callot (6e), la rue de Lappe et la rue Daval (11e), la place du marché Sainte-Catherine (4e), la rue des Martyrs et la place des Abbesses (9e), le passage Thiéry, la rue des Taillandiers et la rue Keller (11e)...

C'est également un phénomène national et européen. Des associations se sont constituées à Strasbourg, Toulouse, Nantes ou Montpellier, ainsi

qu'à Barcelone, Berlin, Lisbonne, Rome, Genève, etc. Le réseau « Vivre Paris ! » est en contact étroit avec diverses associations et un mouvement européen est en train de voir le jour. Les demandes portées par ce mouvement sont simples : pour rester vivante, une ville doit être un lieu où les gens peuvent dormir. Sans les Parisiens, les Romains et les Lisboètes, Paris, Rome et Lisbonne ne seraient plus de vraies villes, mais de simples décors de carte postale, des « villes musées ». La gestion responsable d'une ville et le développement d'un tourisme de qualité doivent intégrer la notion de respect des autres, de préservation de l'environnement, de développement durable.

La principale réponse apportée par l'équipe municipale de Bertrand Delanoë aux demandes du réseau « Vivre Paris ! » avait été la mise en place des « Pierrots de la nuit », des clowns-médiateurs à l'efficacité discutable et dont le nombre est dérisoire par rapport aux nuisances.

Avec les autres membres du réseau, nous avons décidé de rencontrer les



adjoints d'Anne Hidalgo concernés par ces questions.

Nous tentons de leur faire comprendre que, face à des comportements inciviques et irresponsables, la médiation ne suffit pas et qu'il faut mettre en place des mesures répressives, portées non seulement par la police mais par la Ville de Paris elle-même. Nous attendons de nos élus un discours clair sur les deux questions suivantes : que faire pour que tous les Parisiens aient la possibilité de dormir la nuit ? Quelles mesures la Ville de Paris prévoit-elle contre l'alcoolisation massive et effrayante des jeunes, véritable problème de santé publique et principale cause des nuisances que nous endurons la nuit ?

Testez le service DansMaRue

La Mairie de Paris met à la disposition des citoyens le service DansMaRue (<http://bit.ly/1Ek3mku>), qui permet à chacun de signaler les anomalies constatées (trous dans la chaussée, graffitis, etc.). Plusieurs

membres de notre association l'ont utilisé avec succès. Mode d'emploi : faites deux photos de l'anomalie, l'une de près, l'autre en plan plus large pour mieux localiser l'endroit. Puis rendez-vous sur le site pour signaler

le problème et poster les photos : cela ne prend que quelques minutes. Nous avons obtenu ainsi plusieurs interventions efficaces. Vous aussi, signalez les problèmes que vous constatez dans votre rue !

Samaritaine : décision finale en décembre

La cour administrative d'appel a suspendu l'annulation du permis de construire du bâtiment côté Rivoli, décidée par le tribunal administratif. Cette annulation avait été obtenue par deux

associations, la SPPEF (Société pour la protection des paysages de l'esthétique de la France) et SOS Paris. Le chantier va pouvoir reprendre en attendant l'audience du fond, programmée en

décembre. Cette audience se fera en séance plénière, comme pour la première décision, ce qui montre l'importance que la cour administrative d'appel attache à cette affaire.

La Lettre d'ACCOMPLIR

Le CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) offre la possibilité aux associations de chaque arrondissement de discuter avec les élus sur des thèmes de leur choix. Le prochain CICA du 1er se tiendra le mercredi 3 décembre à 18h à la mairie du 1er, en présence de Bruno Julliard, Premier adjoint à la Mairie de Paris, chargé de la culture. Cette séance sera consacrée aux

Les équipements de la Canopée

équipements publics de la Canopée. Nous devons adresser nos questions par écrit avant le 21 novembre, n'hésitez pas à nous transmettre celles que vous vous posez d'ici là ! Nous allons particulièrement mettre l'accent sur la nécessité d'obtenir des salles de répétition et de concert adaptées aux effectifs et aux besoins du Conservatoire de musique, question sur laquelle l'association des Parents d'élèves a organisé une

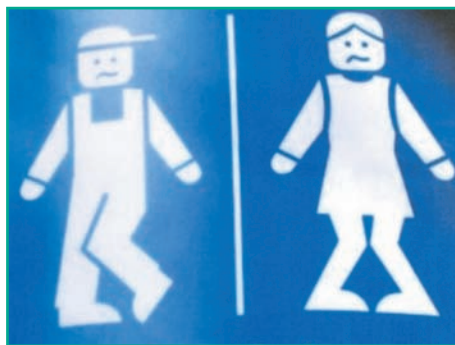


répétition et réuni plus d'un millier de signatures.

Toilettes publiques

La SemPariSeine a indiqué les emplacements envisagés pour les quatre sanisettes Decaux prévues dans le jardin des Halles. Elles devraient être installées le long des allées est-ouest situées de part et d'autre de la grande allée centrale, de façon à ne pas indisposer les hôtels et restaurants, qui refusent d'avoir des sanisettes devant leurs établissements. Deux d'entre elles devraient être prévues sur le parvis de la Canopée (l'une côté nord, l'autre côté sud), la troisième à la porte du Pont-Neuf, la quatrième près de la Bourse du Commerce, côté nord. Selon le Maire du 1er, Jean-François Legaret, il y a un risque important que les Bâtiments de France s'opposent à l'implantation de sanisettes en covisibilité avec les

monuments historiques bordant le jardin, notamment Saint-Eustache et la Bourse du Commerce. Dominique



Hucher, chef du projet, a indiqué que les Bâtiments de France n'ont pas encore été consultés et nous avons insisté pour qu'ils le soient rapidement. La solution la plus simple serait malgré tout de revenir à ce que nous avons obtenu dans le cahier des

charges du concours, à savoir des toilettes publiques au rez-de-chaussée de chacun des deux pavillons de la Canopée, côté Berger et côté Rambuteau.

Nous avons écrit il y a deux mois à Alexis Véron, directeur du Forum des Halles, pour lui demander de prévoir des toilettes publiques et gratuites à tous les étages du Forum des Halles, y compris le rez-de-chaussée, à l'exemple de ce qu'on trouve au centre commercial des 4 Temps, également propriété d'Unibail. Aucune réponse pour l'instant. Nous allons le rencontrer prochainement avec d'autres membres du comité de suivi du chantier des Halles et nous ne manquerons pas de l'interpeller à nouveau sur cette question.

La terrasse Enio démontée



Grâce à notre mobilisation, à celle des riverains et de la mairie du 1er, la terrasse et la bâche de la pizzeria Enio, restées en place depuis la fermeture du restaurant il y a un an, ont enfin été démontées. Nous espérons que

lorsque le nouvel établissement ouvrira, l'autorisation qui lui sera donnée respectera le règlement des terrasses. Il faut en particulier que l'établissement soit en mesure de fonctionner sans sa terrasse, ce qui suppose que les cuisines n'occupent pas tout l'espace intérieur. La terrasse ne doit constituer qu'un « complément » par rapport aux salles internes du restaurant. Dans le cas d'Enio, tous les repas étaient servis sur la terrasse et la contre-terrasse (illégal), et un four avait même été temporairement installé sur la terrasse elle-même...

Réunion publique sur le chantier des Halles



La prochaine réunion publique sur le chantier se tiendra le **lundi 8 décembre à 18h30** à la Bourse du Commerce, 2 rue de Viarmes (au sous-sol). N'hésitez pas à venir poser vos questions au chef du projet, Dominique Hucher.

Le jardin des Halles, déjà délabré

Le jardin Nelson Mandela a été ouvert au public le 19 décembre 2013. Moins d'un an après, les grillettes qui entourent les plantations sont tordues, défoncées, rouillées, reliées entre elles par du fil de fer. Les tôles recouvrant les issues de secours du Forum sont rouillées et souillées par les tags. Les bancs en béton sont repeints à la va-vite avec une peinture qui s'écaille. Les fontaines d'eau potable sont perpétuellement cassées en raison d'un défaut de conception auquel le fabricant n'arrive pas à remédier. Le bord des pelouses est râpé par la sur-utilisation. Le long du cheminement vers St Eustache, la terre est complètement

nue et laisse place à une flaque de boue par temps de pluie. Une palissade de bois, provisoire depuis deux ans, entoure toujours l'oculus, pour lequel aucune solution sécurisée n'a été trouvée à ce jour.

À regarder ce jardin, on pourrait penser que c'est une annexe du chantier transformée en terrain vague, et qu'il sera finalisé une fois les travaux terminés. Mais ce n'est pas le cas : non seulement ce jardin va rester tel quel, mais la deuxième moitié sera réalisée sur le même modèle. Seules concessions : les grillettes devraient être « renforcées », le fournisseur des fontaines a été mis en

La Lettre d'ACCOMPLIR



demeure de remplacer celles-ci par un modèle qui fonctionne, le cheminement face au transept de Saint-Eustache devrait être amélioré compte tenu de sa fréquentation.

Future aire de jeux des tout-petits



Lorsque la cité de chantier du projet des Halles sera démontée, elle laissera la place au parvis de la Canopée mais aussi à une aire de jeux pour les tout-petits. L'entreprise qui avait gagné l'appel d'offres n'ayant pas fourni les études qui lui étaient demandées, un nouveau concours va être organisé. Nous espérons que le résultat sera plus convaincant que

pour l'aire de jeux provisoire des petits, dont le revêtement de sol, très agressif, continue de blesser les genoux des petits, ou que pour l'aire de jeux des moyens, dans laquelle le grand mur de mosaïque occupe une grande partie sans utilité ludique pour les enfants et dont les jeux qui ont été vandalisés ne sont toujours pas réparés...

Restauration de la Fontaine des Innocents

En réponse à la mobilisation du Conseil de quartier des Halles et de notre association, Nicolas Martin-Lalande, adjoint du maire du 1er, a présenté au conseil d'arrondissement un vœu concernant la restauration de la fontaine des Innocents, dont la dégradation s'accélère de façon préoccupante depuis plusieurs années. Ce vœu a été voté à l'unanimité et sera soumis au prochain Conseil de Paris. Il propose que la restauration de la fontaine, dont le coût a été évalué il y a quelques années à 3,5 M€, fasse l'objet d'un « mode de



financement innovant », en « recourant à une souscription publique et/ou au mécénat et/ou à la publicité extérieure », ce qui « permettra d'associer à la conservation du patrimoine des Halles

les habitants, les commerçants, les entrepreneurs locaux, les touristes et toutes les personnes attachées au site, chacun selon ses moyens, sans pour autant aggraver les charges du budget municipal ».

Le conseil d'administration de notre association a d'ores et déjà décidé de consacrer 5 000 euros à ce projet, qui nous tient énormément à cœur. Il serait bien triste que la fontaine continue de se dégrader faute de trouver 3,5 M€ pour la restaurer, à quelques dizaines de mètres de la Canopée dont le coût s'élève désormais à 238 M€...

Comité de suivi de la bagagerie Mains libres

La bagagerie Mains libres, qui permet à une cinquantaine de SDF du quartier des Halles de stocker leurs affaires en sécurité le matin et de les récupérer le soir, a inauguré le 7 novembre ses nouveaux locaux

au 15 rue Jean Lantier (1er). Pour assurer la bonne intégration de cet équipement dans son nouveau quartier, le Maire du 1er met en place un comité de suivi qui se réunira le **mercredi 19 novembre à 18h30**

à la mairie du 1er (salle des Mariages).

N'hésitez pas à venir rencontrer les responsables et les usagers de la bagagerie et à leur poser toutes vos questions !

La péniche-restaurant du Pont-Neuf jugée trop dangereuse

En décembre 2012, nous avons relayé la colère des riverains du quai de l'Horloge qui, sans aucune concertation, avaient assisté un beau



matin à l'implantation par les Vedettes du Pont-Neuf d'un nouveau ponton d'amarrage sous leurs fenêtres. Ils ont découvert qu'à la suite d'un obscur appel d'offres et d'une convention d'occupation d'une durée de 23 ans accordée par Ports de Paris aux Vedettes du Pont-Neuf, cette société avait prévu d'installer une péniche-restaurant à cet endroit. Aucune information ne leur avait été donnée alors même que le maire du 1er, Jean-François Legaret, était parfaitement au courant, d'autant plus qu'il siégeait au Conseil

La Lettre d'ACCOMPLIR

d'administration de Ports de Paris.

Le journal *Le Parisien* vient de révéler que cette péniche-restaurant, amarrée au Pont-Neuf depuis quelques semaines et pas encore ouverte, va devoir déloger en raison des risques importants qu'elle fait courir à la navigation fluviale. Ports de Paris serait désormais à la recherche d'un nouvel emplacement.

Comment une instance aussi officielle a-t-elle pu accorder une convention d'occupation sans s'assurer que l'établissement ne gênerait pas la navigation ? Comment, dans ces conditions, le maire du 1er peut-il être « favorable au projet », comme l'affirme *Le Parisien* ?

L'enfer sonore de la place des Innocents

Le week-end des 20 et 21 septembre dernier, la place des Innocents a accueilli pas moins de quatre manifestations avec force sonorisation, porte-voix et sirènes. Le samedi : les travailleurs du Kurdistan (PKK). Le dimanche : les défenseurs du peuple Congolais, les Ukrainiens, les défenseurs des droits des animaux au Népal. Seule la dernière était non sonorisée. Pour les autres, le niveau

sonore était inversement proportionnel au nombre de manifestants. Et lorsque plusieurs manifestations cohabitent sur la place, chacune cherche naturellement à faire plus de bruit que les autres...

Il y a quelque temps, la Préfecture, prenant la mesure de l'épuisement des riverains qui sont déjà soumis toute la semaine aux nuisances du chantier, avait promis de faire appliquer la loi limitant le volume sonore des



manifestations lorsqu'elles ont lieu à proximité d'immeubles d'habitation. Aujourd'hui, plus rien n'est fait et la situation devient à nouveau intolérable. Manifester est un droit mais pourquoi cela passe-t-il systématiquement par un tel vacarme, alors même que les manifestations silencieuses attirent au moins autant de curieux sinon davantage ?

AGENDA

Mercredi 19 novembre, 18h30,

mairie du 1er, comité de suivi sur la bagagerie Mains libres (public)

Jeudi 20 novembre, 20h30-

minuit, Pointe Saint-Eustache (au bout de l'église), séance gratuite de chansons avec les Bachiques Bouzouks

Samedi 22 novembre, 17h-2h du

matin, Bal de la Bourse organisé par les conseils de quartier du 2e, entrée libre, vestiaire obligatoire (1€) au bénéfice de la bagagerie Mains libres

(<http://on.fb.me/1EnTZQS>)

Mercredi 3 décembre, 18h,

mairie du 1er, réunion publique

(CICA) sur les équipements

publics de la Canopée

Lundi 8 décembre, 18h30,

Bourse du Commerce, réunion publique sur le chantier des Halles

Jeudi 11 décembre, 18h, Mairie

du 1er, conférence "La Belle Morphose" (Jean Poyet, société d'histoire et d'archéologie des 1er et 2e arrondissements

Et à noter dès à présent :

Samedi 30 mai 2015 après-

midi, sur l'esplanade à côté de

la Bourse du Commerce : fête du

Jardin Extraordinaire.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

[@asso_accomplir](https://twitter.com/asso_accomplir)
[facebook.com/asso.accomplir](https://www.facebook.com/asso.accomplir)

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.